



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

Commission nationale des programmes
de l'enseignement musical

PROGRAMME D'ETUDE MUSIQUE DE CHAMBRE

Avril 2013

La Commission nationale des programmes :

au 6 mars 2014

Président :

M. Marc Jacoby

Commissaire à l'enseignement musical :

M. Pol Schmoetten

Membres effectifs :

Mme Colette Flesch
M. Marc Juncker
M. Marc Meyers
M. Paul Scholer
M. Adrien Théato
M. Marc Treinen

Membres suppléants :

M. Serge Bausch
Mme Mireille Colbach-Cruchten
M. Steve Humbert
M. Gilles Lacour
M. Paul Origer
M. Blaise Stelandre
M. Jean-Claude Thilges

Le groupe de travail « Musique de Chambre » :

Président :

M. Marc Jacoby

Membres :

M. Guy Conter
Mme Nadine Eder
M. Henri Foehr
M. Martin Fusenig
M. Gilles Lacour
Mme Katrin Reifenrath

Pratiques collectives – Introduction générale

L'une des principales tâches des institutions d'enseignement musical - et à la fois l'une de leurs chances particulières - est la pratique de la musique dans des ensembles et des groupes, s'ajoutant à l'enseignement proprement dit d'une spécialité instrumentale.

L'expérience confirme que la plupart des enfants et des adolescents, excepté peut-être une bonne partie des pianistes, apprennent à jouer de leur instrument afin de jouer ensemble. Faire de la musique ensemble correspond donc au penchant naturel des instrumentistes et représente une source de motivation inestimable pour avancer dans l'apprentissage de leur instrument : la musique d'ensemble est un moyen didactique fort dans l'enseignement musical, elle est bénéfique à tous les niveaux et dans tous les domaines. Il est recommandé de commencer le plus tôt possible. Du point de vue pédagogique, le jeu d'ensemble devient un complément nécessaire à l'enseignement individuel, permettant particulièrement bien à l'élève de vérifier par sa propre expérience le succès de son apprentissage lors du cours individuel.

L'enseignant spécialisé dans une discipline instrumentale a la tâche fondamentale d'initier minutieusement son élève, puis de l'intégrer au moment propice dans un ensemble instrumental adapté. S'il ne dirige pas lui-même ce groupe, il est indispensable qu'il soit en contact constant avec son collègue pour suivre l'évolution de son élève. Dans certaines circonstances, le responsable du groupe de musique peut pour sa part fournir des renseignements annexes concernant l'élève à l'enseignant instrumental. Une telle collaboration et un tel suivi pédagogique consciencieux contribuent considérablement à améliorer le bien-être général de l'élève.

Pour tous ces motifs, les plans d'études de l'enseignement instrumental individuel recommandent vivement à tous les niveaux la participation à une pratique collective, impliquant une collaboration pédagogique et collégiale entre les différents enseignants d'un élève qui permette d'échanger leurs expériences mutuelles.

Les pratiques collectives dans nos institutions d'enseignement musical préparent l'élève à s'intégrer aussi au mieux dans les ensembles de la vie associative culturelle : fanfares, orchestres d'harmonie et chorales.

Suite à une assez longue période d'expérimentation et de clarification, les conservatoires et les écoles de musique présentent aujourd'hui différentes formes de musique d'ensemble, allant des groupes de musique élémentaires à des groupes de musique de chambre de haut niveau ou de l'orchestre symphonique des jeunes à l'orchestre d'harmonie ou bien d'autres ensembles. La gestion de ces différentes formes du jeu d'ensemble demeure complexe, aussi bien en termes d'organisation que sur le plan pédagogique et artistique.

Musique de chambre – une pratique collective avec parties solistes

Dans les œuvres de musique de chambre, les voix ne sont pas doublées.

Les exigences particulières de la musique de chambre stimulent chez l'élève le développement de compétences spécifiques: Il s'agit de préférence de :

- flexibilité
- perception de la justesse des intervalles et des accords
- capacité d'adaptation (aux intentions musicales des autres musiciens - tant sur le plan rythmique que dynamique - et à la justesse)
- capacité de réaction
- prise de conscience de la dialectique entre conduire et accompagner
- développement de sa personnalité musicale et artistique, en tant que membre d'un groupe.

Ces aptitudes sont développées le plus facilement en jouant avec d'autres élèves.

Les degrés de difficulté variés des différentes voix d'une œuvre, constituent un problème bien spécifique de la musique de chambre, notamment dans la composition des groupes. Pour prendre les bonnes dispositions, le professeur doit faire preuve d'une habileté pédagogique considérable et posséder des connaissances approfondies des œuvres.

Il existe un vaste répertoire d'œuvres de musique de chambre pour des formations très diverses, par exemple:

- cordes
- bois
- cuivres
- instruments à cordes et à vent
- piano à 4 mains, 2 pianos
- piano avec d'autres instruments
- instruments à cordes pincées
- instruments à cordes pincées avec d'autres instruments
- accordéons seuls et avec d'autres instruments
- instruments de percussion seuls et avec d'autres instruments
- chant avec d'autres instruments

Au-delà des formations de musique de chambre mentionnées, il existe un grand nombre de combinaisons, qu'il n'est pas possible de mentionner dans ce plan d'études, mais pour lesquelles il existe un répertoire allant du baroque à la musique contemporaine.

Conditions d'admission au cours de musique de chambre

- L'élève devrait maîtriser les fondements techniques de l'instrument et avoir terminé au moins le 1^{er} cycle de l'enseignement instrumental (avoir réussi l'examen du diplôme du 1^{er} cycle).

Compétences souhaitées

- **Premier cycle**
 - initiation au jeu d'ensemble
 - travail des avant-gestes
 - initiation au travail de la justesse mélodique et harmonique (Intervall - und Akkordhören)
- **Deuxième cycle**
 - développement des compétences du cycle précédent
 - développement de la faculté de réagir aux intentions musicales (rythmiques, dynamiques et celles relatives à la justesse) des autres membres du groupe. Dans cette optique on traitera p.ex. des chorals, notamment en lecture à vue.
 - initiation aux différents genres et aux différentes époques de la musique de chambre par des œuvres ne comportant pas de trop grandes difficultés individuelles.
- **Troisième cycle (moyen et moyen spécialisé)**
 - perfectionnement du jeu d'ensemble
 - méthodes de travail (Probentechnik)
 - familiarisation avec les techniques et les notations de la musique contemporaine
 - élaboration d'œuvres plus exigeantes sur le plan individuel
 - justesse mélodique et harmonique
 - analyse musicale du répertoire étudié
 - lecture à vue
 - répétitions communes sur propre initiative (sans le professeur)
 - prestations régulières sous forme d'audition ou de concert
- **Quatrième cycle (supérieur)**
 - développement de la virtuosité du jeu d'ensemble
 - connaissances approfondies du répertoire
 - pratique d'un répertoire 'interdisciplinaire'
 - lecture à vue

Composition des groupes

- Un groupe de musique de chambre est en général composé de trois à huit musiciens (sauf pour le piano à 4 mains).
- Les élèves qui constituent un groupe doivent être dans la mesure du possible du même niveau instrumental.
- Afin de compléter un groupe, un élève peut être admis en tant que 'réplique'.
- Exceptionnellement deux élèves peuvent former un groupe de musique de chambre ; néanmoins lors des examens, une seule œuvre pour deux instruments différents peut être présentée.
- L'enseignant ne fait partie du groupe qu'exceptionnellement et en accord avec la direction de l'institution.

Modalités d'enseignement

- En principe a lieu un cours hebdomadaire régulier
- Il est également possible d'organiser les cours en plusieurs blocs intensifs, répartis sur toute l'année scolaire
- Afin de développer un sentiment de responsabilité croissant pour soi-même et pour le groupe, il est important que les élèves effectuent eux-mêmes des répétitions communes, parallèlement aux cours proprement dits.

Conditions d'admission aux examens

- **Diplôme du 1^{er} Prix :**

avoir obtenu en formation instrumentale le certificat ou diplôme du 1^{er} prix, ou se trouver en formation instrumentale dans le cycle 3 / niveau moyen spécialisé 2, (année 2)

- **Diplôme supérieur :**

avoir obtenu en formation instrumentale le certificat ou diplôme supérieur, ou se trouver en formation instrumentale dans le cycle/niveau supérieur

Programmes d'examen

- **Diplôme du 1^{er} cycle :**

œuvres d'époques et de styles différents ; durée totale minimale de 10 minutes

- **Diplôme de la 1^{ère} mention :**

œuvres d'époques et de styles différents ; durée totale minimale de 15 minutes

- **Diplôme de la division moyenne :**

œuvres d'époques et de styles différents ; durée totale de 20-30 minutes

- **Diplôme du 1^{er} Prix :**

œuvres d'époques et de styles différents ; durée totale de 20-30 minutes ; une seule œuvre pour deux instruments différents peut être présentée ; une seule œuvre pour un groupe à voix égales peut être présentée

- **Diplôme supérieur :**

- **Examen d'admission :**

œuvres d'époques et de styles différents ; durée totale maximale de 30 minutes ; cependant pour l'examen d'admission, il est possible qu'une seule œuvre, mais dans son intégralité (p.ex. un quatuor à cordes complet) soit présentée; une seule œuvre pour deux instruments différents peut être présentée; une seule œuvre pour un groupe à voix égales peut être présentée

- **Examen final :**

œuvres d'époques et de styles différents ; durée totale maximale de 30-45 minutes ; une seule œuvre pour deux instruments différents peut être présentée; une seule œuvre pour un groupe à voix égales peut être présentée

Catalogue général

L'enseignant peut consulter e.a. les ouvrages de référence et les catalogues suivants:

- Musique d'ensembles, série de catalogues raisonnés publiés par cité de la musique, département Pédagogie et Médiathèque – Paris
 - o Les duos avec instruments à cordes frottées / Brigitte Barat ... [et al.]. - Paris: Cité de la musique, 2011
 - o Les duos avec instruments à vent / Maria-Pia Laporte ... [et al.]. - Paris: Cité de la musique, 2009
 - o Trios et quatuors avec cuivres / Gérard Boulanger ... [et al.]. - Paris: Cité de la musique, 2007
 - o Les trios / Pierre Boragno ... [et al.]. - Paris: Cité de la musique, 2005
 - o Les quatuors / Pierre Boragno ... [et al.]. - Paris : Cité de la musique, 2005
- 10 ANS avec la musique d'ensemble du XX^e siècle / Nicolas Brochot, catalogue raisonné publié par 'cité de la musique, département pédagogie et documentations musicales – Paris'
- 10 ANS AVEC..., série de catalogues raisonnés (pour piano, accordéon, violon, alto, violoncelle, flûte, flûte à bec, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, cor, guitare et luth, percussion) publiés par 'cité de la musique, département Pédagogie et Documentations Musicales – Paris' (diffusion Europa Music)
voir sections: duos et musique d'ensemble
- Noise Watchers edition, catalogue représentatif d'oeuvres de compositeurs du Luxembourg; Noise Watchers Unlimited a.s.b.l., now@pt.lu
- Komponistinnen entdecken, Katalog Musik für Saiteninstrumente, proposé par Euterpe – Frauenmusikforum Luxemburg im Cid-femmes
voir section Kammermusik für Streicher
- LEHRPLÄNE der instrumentalen und vokalen Hauptfächer, proposés par le Verband deutscher Musikschulen, publiés par Bosse Verlag, Regensburg
voir sections: Literaturverzeichnis / Spielliteratur